

Québec, le 10 juillet 2014

Monsieur Marcel Côté  
Directeur général  
Cégep régional de Lanaudière  
781, rue Notre-Dame  
Repentigny (Québec) J5Y 1B4

**Objet : Deuxième suivi au rapport d'évaluation institutionnelle**

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 10 juin 2014, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné les suites que le Cégep régional de Lanaudière a données aux deux recommandations toujours en vigueur issues du rapport d'évaluation institutionnelle daté de mars 2004.

Dans le cadre d'un premier suivi réalisé en août 2011, le Cégep avait donné des suites satisfaisantes à 9 des 11 recommandations que la Commission lui avait adressées. La Commission avait maintenu la recommandation visant à s'assurer que les rôles et les responsabilités des instances et des officiers du Cégep sont bien définis. La Commission demandait au Cégep de compléter l'exercice de révision du partage des rôles et responsabilités déjà entrepris et de lui transmettre les résultats de cet exercice. Dans le cadre du présent suivi, le Cégep rappelle que dès 2007, d'importants travaux ont été menés par le comité régional de planification et de coordination sur le devis administratif et qu'une démarche parallèle, menée par la Direction générale avec l'aide d'une firme indépendante, a conduit à une déconcentration de certains services régionaux vers les collèges constituants. Des documents illustrant ces travaux sont joints au suivi du Cégep. De plus, les suites transmises soulignent qu'en 2011, un changement dans la philosophie qui préside l'organisation administrative a permis de repositionner les rôles et responsabilités entre les collèges constituants et les services régionaux. Elles mentionnent également que le siège social du Cégep s'est assuré de la proximité des services communs et a réussi à éliminer les empiétements qui pouvaient arriver dans l'application du modèle régional original. La comparaison des organigrammes et le plan des effectifs actuellement en vigueur permettent à la Commission d'observer que les rôles et les responsabilités des instances et des officiers du Cégep sont désormais bien définis.

La Commission avait également maintenu la recommandation visant à modifier la composition des principales instances de gestion et de planification du Cégep de façon à favoriser une meilleure prise en charge des préoccupations d'ordre pédagogique et, au besoin, à revoir le Règlement de régie interne. Le suivi transmis ne permettait pas de repérer les changements apportés aux principales instances déjà existantes, ni de déterminer si de nouvelles instances avaient été mises en place. Le Cégep était appelé à être plus explicite à cet effet et à indiquer comment ces modifications favorisent une meilleure prise en charge des préoccupations d'ordre pédagogique. Dans le cadre du présent suivi, le Cégep a transmis l'organigramme de 2013 et celui de 2014 pour démontrer les récents changements apportés aux principales instances du Cégep régional de Lanaudière. La Commission constate notamment la mise en place d'un comité d'orientation stratégique et la création du poste de directeur général adjoint. Le Cégep indique dans son suivi que le comité d'orientation stratégique réunit les directeurs des collèges constituants, qui sont également directeurs des études, afin d'échanger avec la Direction générale sur les grandes orientations stratégiques du Cégep ainsi que sur les dossiers de nature pédagogique. Il ajoute que le nouveau poste de directeur général adjoint permettra également de traiter les dossiers de nature pédagogique communs aux trois collèges constituants.

Considérant ces éléments, la Commission estime que des suites satisfaisantes ont été données au regard des deux recommandations restantes et, conséquemment, à l'ensemble des recommandations découlant de l'évaluation institutionnelle. La Commission souligne le travail accompli par le Cégep pour assurer la qualité de la réalisation de la mission éducative.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La secrétaire générale,

Nathalie Savard